



*Date de dépôt : 19 mars 2025*

## **Réponse du Conseil d'Etat** **à la question écrite urgente de Christina Meissner : Site cantonal** **pour une centrale au bois-déchets : où en est-on ?**

En date du 14 février 2025, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Parmi les objectifs du plan directeur cantonal de l'énergie 2020-2030, la fiche 3.4 a pour objectif de « Fournir 150 GWh/an d'ici à 2030 grâce à la mise en service d'une CCF Bois-Déchets, d'une unité de méthanisation-compostage (PôleBio Energies), et la valorisation du bois naturel ».*

*Le plan d'actions indique les actions suivantes :*

- 1. Construire et mettre en service une centrale chaleur-force (CCF) au bois-déchets (environ 100 GWh).*
- 2. Construire et mettre en service une unité de méthanisation-compostage (PôleBio Energies, environ 25 GWh).*
- 3. Valoriser le bois naturel, notamment en finalisant l'étude du projet de grande centrale chaleur-force (environ 25 GWh).*

*Le PôleBio Energies étant en construction au Bois de Bay, l'action 2 est en cours de réalisation. Compte tenu du fait que nous sommes en 2025, il est raisonnable de penser que le canton a aussi bien avancé sur les points 1 et 3. Dès lors, ma question est :*

***Quels sont les sites qui ont été identifiés pour la CCF et selon quels critères et quel est le site qui a été retenu ?***

*Je remercie le Conseil d'Etat de sa réponse.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La recherche d'un site pour l'implantation d'une centrale pour le bois usagé et le bois à problèmes (car traité avec des produits polluants) fait l'objet d'importants travaux depuis plusieurs années.

Trouver un site adapté sur le territoire cantonal, qui permette de concilier tous les enjeux en présence (conformité avec l'aménagement du territoire, connexion à un réseau thermique structurant, potentiel d'approvisionnement des zones agricoles spéciales), est complexe. Aussi, un comité de pilotage, réunissant toutes les compétences requises et composé de l'office cantonal de l'environnement, de l'office cantonal de l'énergie, de l'office cantonal de l'urbanisme, de l'office cantonal de l'agriculture et de la nature, de la Fondation pour les terrains industriels (FTI), des Services industriels de Genève (SIG) et de l'Union maraîchère de Genève (UMG), a été mis en place en 2023. L'UMG est représentée au sein de ce comité de pilotage, car la centrale projetée pourrait alimenter un réseau de chaleur et réduire et supprimer ainsi les émissions de gaz à effet de serre de la production maraîchère sous abri, une exigence de la grande distribution.

Le comité de pilotage précité a décidé de conduire une évaluation environnementale stratégique (EES) sur 6 sites potentiels à même d'accueillir une telle installation. Il s'agit de l'Ecoparc des Cherpines, de l'Ecoparc des Rouettes à Bernex, du lieu-dit Les Mattines, du périmètre du site de l'UMG sur la commune de Perly, du site SIG du Lignon sur la commune de Vernier et de la zone industrielle de Plan-les-Ouates.

L'analyse, réalisée par un bureau d'ingénieurs, s'est appuyée sur 40 critères couvrant les domaines suivants : l'aménagement du territoire, la fonctionnalité du site pour l'exploitation, la disponibilité temporelle du site, l'économie (coûts d'acquisition des terrains), l'environnement, la mobilité, ainsi que les enjeux liés aux dimensions politiques et sociales d'un tel projet.

A l'issue de cette étude, le comité de pilotage a confirmé que le site des SIG du Lignon est le site le plus propice pour implanter l'installation, pour un horizon de réalisation au plus tôt en 2029. Ce choix repose sur plusieurs atouts : maîtrise foncière, présence et connexion à un réseau thermique

structurant, conformité à la zone d'affectation, temporalité. Il s'agit désormais de confirmer la faisabilité de ce site, par des études détaillées qui seront menées par les SIG.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :  
Nathalie FONTANET